



## NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DES DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les sites d'importance communautaire proposés (SICp), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

IDENTIFICATION DU SITE

**FR1100814**

APPELLATION DU SITE

**Le Petit Morin de Verdilot à Saint-Cyr-sur-Morin**

## TABLE DES MATIERES

- [1. IDENTIFICATION DU SITE](#)
- [2. LOCALISATION DU SITE](#)
- [3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES](#)
- [4. DESCRIPTION DU SITE](#)
- [5. STATUT DE PROTECTION DU SITE](#)
- [6. GESTION DU SITE](#)
- [7. CARTE DU SITE](#)

## 1. IDENTIFICATION DU SITE

[Retour haut](#)

1.1 Type	1.2 Code du site
B	FR1100814

### 1.3 Appellation du site

Le Petit Morin de Verdilot à Saint-Cyr-sur-Morin

### 1.4 Date de la première compilation

31/10/1995

### 1.5 Date d'actualisation

11/07/2017

## 1.6 Responsable

<b>Nom / Organisation :</b>	Ministère de la Transition écologique - DGALN/DEB/SDET/ET5
<b>Adresse :</b>	Tour Séquoia 92055 La Défense Cedex
<b>Courriel :</b>	en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr

## 1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

<b>Date de transmission à la Commission Européenne (Proposition de classement du site comme SIC) :</b>	31/03/1999
<b>pSIC : Dernière évolution :</b>	30/09/2017
<b>SIC : Première publication au JO UE :</b>	07/12/2004
<b>Dernière date de parution au JO UE (Confirmation de classement du site comme SIC) :</b>	14/12/2018
<b>ZSC : Premier arrêté :</b>	13/04/2007
<b>ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) :</b>	13/04/2007
<b>Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC :</b>	<a href="http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000000461171">http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000000461171</a>

## 2. LOCALISATION DU SITE

[Retour haut](#)

### 2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

**Longitude :**3.26909°

**Latitude :**48.88452°

## 2.2 Superficie

3589 ha

## 2.3 Superficie marine

0 %

## 2.5 Code et dénomination de la région administrative

Code NUTS	Code INSEE	Région
FR10	11	Ile-de-France

## 2.6 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Pourcentage de couverture
77	Seine-et-Marne	100

## 2.7 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Commune	Validée
77030	BELLOT	Oui
77043	BOITRON	Oui
77345	ORLY-SUR-MORIN	Oui
77398	SABLONNIERES	Oui
77405	SAINT-CYR-SUR-MORIN	Oui
77429	SAINT-OUEN-SUR-MORIN	Oui
77472	TRETOIRE	Oui
77492	VERDELOT	Oui
77512	VILLENEUVE-SUR-BELLOT	Oui

## 2.8 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

# 3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

[Retour haut](#)

## 3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluation du site pour ces habitats

Liste des habitats génériques

Types d'habitats inscrits à l'annexe I						Évaluation du site			
Code habitat générique	PF	NP	Superficie couverte [en ha]	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
						Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

<a href="#">3130</a> Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des <i>Littorelletea uniflorae</i> et/ou des <i>Isoeto-Nanojuncetea</i>			0.06		M	D			
<a href="#">3140</a> Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara spp.</i>			0.01		M	D			
<a href="#">3150</a> Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de l' <i>Hydrocharition</i>			0.53		M	D			
<a href="#">3260</a> Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i>			10		M	C	C	C	C
<a href="#">6110</a> Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l' <i>Alyso-Sedion albi</i>	X		0.14		M	D			
<a href="#">6430</a> Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin			5.7		M	C	C	C	C
<a href="#">6510</a> Prairies maigres de fauche de basse altitude ( <i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i> )			261		M	B	C	C	B
<a href="#">7220</a> Sources pétrifiantes avec formation de tuf ( <i>Cratoneurion</i> )	X		0.09		M	D			
<a href="#">91E0</a> Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> ( <i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i> )	X		121		M	C	C	C	C
<a href="#">9130</a> Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i>			1393		M	A	C	C	B
<a href="#">9180</a> Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i>	X		11		M	C	C	C	C

## Liste des habitats élémentaires

Aucune information disponible

### PF :

pour les types d'habitats qui peuvent être présents à la fois sous une forme prioritaire et sous une forme non prioritaire (6210, 7130, 9430), il convient de porter la mention «x» dans la colonne «PF» pour indiquer qu'il s'agit de la forme prioritaire.

### NP :

lorsqu'un type d'habitat n'existe plus sur le site, il convient de porter la mention «x» (facultatif).

### Superficie couverte :

il est possible d'introduire des valeurs décimales.

### Grottes :

pour les types d'habitats 8310 et 8330 (grottes), indiquer le nombre de grottes si la superficie estimée n'est pas disponible.

**Qualité des données :**

G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).

### 3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE, et évaluation du site pour ces espèces

Espèce					Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	B C D		A B C	
						Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
F	5315	<a href="#">Cottus perifretum</a>			p	72	415	i	C	M	C	B	C	B
I	1032	<a href="#">Unio crassus</a>			p	50	114	i	P	DD	C	B	C	C
I	1060	<a href="#">Lycaena dispar</a>			c	10	50	i	V	G	C	C	A	C
I	1092	<a href="#">Austropotamobius pallipes</a>	Yes		p	49	75	i		M	C	B	A	C
F	1096	<a href="#">Lampetra planeri</a>			p	537	537	i	P	M	C	B	C	B
F	1163	<a href="#">Cottus gobio</a>		X	p			i	P	M	C	B	C	B
A	1193	<a href="#">Bombina variegata</a>			p	10	100	i	R	G	C	B	A	B

**Groupe :**

A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

**S :**

si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

**NP :**

si une espèce n'est pas présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

**Type :**

p = espèce résidente, r = reproduction, c = concentration, w = hivernage (pour les plantes et les espèces non migratrices, utiliser «espèce résidente»).

**Unité :**

i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le portail de référence).

**Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :**

C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente - à remplir si la qualité des données est insuffisante (DD) ou en complément des informations relatives à la taille de la population.

**Qualité des données :**

G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes (n'utiliser cette catégorie que s'il est impossible de fournir ne serait-ce qu'une estimation approximative de la taille de la population; en pareil cas, les champs correspondant à la taille de la population peuvent rester vides, mais le champ «Catégories du point de vue de l'abondance» doit être rempli).

### 3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce	Population présente sur le site	Motivation
--------	---------------------------------	------------

Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Taille		Unité	Cat.	Annexe où est inscrite l'espèce			Autres catégories					
					Min	Max			C R V P	IV	V	A	B	C	D	E	
B		<a href="#">Cinclus cinclus cinclus</a>	Oui		1	1	p	V								X	
I		<a href="#">Osmylus fulvicephalus</a>					i	P								X	

#### Groupe :

A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

#### Code :

pour les espèces d'oiseaux inscrites aux annexes IV et V, il y a lieu d'introduire, en plus du nom scientifique, le code indiqué sur le portail de référence.

#### S:

si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

#### NP:

si une espèce n'est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

#### Unit:

i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le [portail de référence](#)).

#### Cat.:

catégories du point de vue de l'abondance: C = commune, R = rare, V = très rare, P = présente.

#### Motivation :IV, V:

annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats»),

#### A:

liste rouge nationale ;

#### B:

espèce endémique ;

#### C:

conventions internationales ;

#### D:

autres raisons;

#### E:

liste nationale SCAP.

## 4. DESCRIPTION DU SITE

[Retour haut](#)

### 4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	2%
N09 : Pelouses sèches, Steppes	1%
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	1%

N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	15%
N14 : Prairies améliorées	25%
N25 : Prairies et broussailles (en général)	1%
N26 : Forêts (en général)	55%
<b>Pourcentage de couverture totale des habitats</b>	<b>100%</b>

#### Autres caractéristiques du site

Le petit Morin prend sa source dans la Brie champenoise. C'est un cours d'eau sinueux, à régime torrentiel qui doit être préservé de toutes les formes de pollution aquatique ou d'aménagement hydraulique.

La vallée du Petit Morin a la particularité pour l'Île-de-France de compter une agriculture diversifiée (céréaliculture, élevage, apiculture, ...).

#### 4.2 Qualité et importance

Le Petit Morin de Verdelot à Saint-Cyr-sur-Morin accueille la plus grosse population d'Île-de-France

du cuivré des marais et la deuxième plus grosse population d'Île-de-France du sonneur à ventre jaune. Le maintien des espaces ouverts notamment des parcelles agricoles en prairies contribue à la viabilité des populations de ces deux espèces ainsi que de l'habitat prairies maigres de fauche de basse altitude.

Cette partie du Petit Morin est également l'un des cours d'eau franciliens les plus importants pour deux espèces de poissons et un mollusque aquatique figurant à l'annexe II de la directive, caractéristiques des eaux courantes, peu profondes, claires et bien oxygénées.

#### 4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

<b>Incidences négatives</b>				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
H	A08	Fertilisation		I
H	H01.03	Autres sources ponctuelles de pollution des eaux de surface		I
L	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		O
L	B05	Utilisation de fertilisants (sylviculture)		I

L	E01.01	Urbanisation continue		I
L	E01.02	Urbanisation discontinue		I
L	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
M	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
M	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		O
M	A08	Fertilisation		O
M	B01.01	Plantation forestière en milieu ouvert (espèces autochtones)		I
M	D01.01	Sentiers, chemins, pistes cyclables (y compris route forestière)		I
M	L08	Inondation (processus naturels)		I

<b>Incidences positives</b>				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A03	Fauche de prairies		B

**Importance**

: H = grande, M = moyenne, L = faible.

**Pollution**

: N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.

**Intérieur / Extérieur**

: I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

**4.4 Régime de propriété**

Type	Pourcentage de couverture
Indéterminé	100%

**4.5 Documentation**

**4.5.1 Documentation sur le site**

**4.5.2 Autre bibliographie relative au site**

DIREN Ile-de-France - Agence de l'Eau Seine-Normandie, 1994 : Rivières d'Ile-de-France, Notre patrimoine. Etude de la qualité 1988-1993. Cachan, 43 p.

**4.5.3 Site internet du site**

Pas de données

## 5. STATUT DE PROTECTION DU SITE

[Retour haut](#)

### 5.1 Types de désignations aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
18	Espace Classé Boisé	55%
87	Abord de monument historique	10%
N48	Espace Naturel	0.2%

### 5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

## 6. GESTION DU SITE

[Retour haut](#)

### 6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Communauté de Communes des deux Morin

Adresse : 6 rue Ernest DELBET  
77320 LA FERTE GAUCHER

Courriel :

### 6.2 Document d'objectifs:

Il existe un document d'objectifs en cours de validité :

<input checked="" type="checkbox"/>	Oui	Nom :
		Lien : <a href="http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/DOCOB_Petit_Morin_cle21c791.pdf">http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/DOCOB_Petit_Morin_cle21c791.pdf</a>
		Non, mais un plan de gestion est en préparation.
		Non

### 6.3 Mesures de conservation

## 7. CARTE DU SITE

[Retour haut](#)

Echelle : 1/25000ème

Source : IGN

Détails : Logiciel QGIS.  
Numérisation sur fond de plan Raster SCAN25 IGN 2016